

Intitulé du stage	Durée (jours)	Condition(s) à remplir par le stagiaire	Objectifs	Dates
FO 1^{er} niveau	5	Manifester un intérêt pour l'action syndicale	Etablir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société Organiser et coordonner le travail dans les structures syndicales et les IRP Donner envie de militer (occuper une fonction syndicale, un poste électif	• 12 au 16 janvier 2026 • 01 au 05 juin 2026 • 14 au 18 septembre 2026 • 30 nov au 04 déc 2026
Fonctionnement et communication du syndicat	5	Avoir effectué « FO 1 ^{er} niveau » Être membre du bureau ou de la section syndicale, ou en passe de l'être	Connaitre les statuts du syndicat et la signification de « porter le mandat » Acquérir les bases de trésorerie Exprimer une problématique syndicale à l'oral et l'argumenter Conduire une réunion Maîtriser la communication écrite (tracts, page Facebook, adresse mail, etc.)	• 02 au 06 février 2026 • 08 au 12 juin 2026 • 19 au 23 octobre 2026
Savoir négocier	3	Avoir effectué le stage «FO 1 ^{er} niveau » S'adresse principalement aux Délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux Secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.	Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat. Les champs de négociation ne sont pas spécialisés.	• 27 au 29 janvier 2026 • 28 au 30 avril 2026 • 22 au 24 septembre 2026
Connaître ses droits - 1	3	Avoir effectué le stage «FO 1 ^{er} niveau » Appréhender la recherche dans le code du travail et la Convention collective dans l'activité quotidienne du syndicat.	Appréhender la recherche dans le code du travail et la Convention collective dans l'activité quotidienne du syndicat. Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles	• 03 au 05 mars 2026 • 01 au 03 septembre 2026 • 24 au 26 novembre 2026
C S E	5	Avoir effectué le stage «FO 1 ^{er} niveau » ou s'engager à le faire. Être membre titulaire du CSE. Impératif : Être pris en charge par CSE	En tant que représentant du personnel au CSE, comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE	• 16 au 20 mars 2026 • 02 au 06 novembre 2026
S S C T	5	Avoir effectué le stage «FO 1 ^{er} niveau » ou s'engager à le faire. Être membre CSSCT/ CSE ou référent harcèlement. Impératif : Être pris en charge par l'employeur	En tant que représentant du personnel, appréhender son rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE	• 29 juin au 03 juillet 2026



Inscription sur e-fo (à partir du 7 novembre 2025)